

## La bonne gestion de l'eau



**Maurice Bernard**

Responsable de la division eau et assainissement de l'AFD\*

La question de l'eau pose un double défi mondial majeur : augmenter l'accès des populations pauvres et assurer la gestion durable des ressources. Le manque d'accès à l'eau potable et à l'assainissement est la première cause de mortalité dans le monde : huit mille personnes en meurent chaque jour. La communauté internationale se mobilise fortement autour de cette question qui fait l'objet de l'un des huit Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). L'OMD n° 7 dédié à l'eau fixe pour objectif de réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre et à des services d'assainissement de base. Aujourd'hui, environ un milliard de personnes restent sans accès à une source d'eau potable, et plus du double sans dispositif d'assainissement approprié.

La solidarité et la coopération internationales sont indispensables et légitimes pour parvenir à l'objectif. La France y apporte sa contribution. Au total, les finance-

ments 2008 de l'AFD (335 millions d'euros) contribueront à donner accès à l'eau potable ou à améliorer la qualité du système d'alimentation d'environ 2 millions de personnes ; en matière d'assainissement, 4 millions de personnes seront concernées. Et pourtant, toutes les tendances indiquent que nous

atteindrons globalement la cible, mais que la situation restera très en deçà dans la plupart des pays d'Afrique sub-saharienne. Pourquoi ? En raison du caractère profondément local de l'eau. Les actions mises en œuvre ne peuvent réussir qu'en prenant en compte les particularités du tissu social, économique, politique et culturel local.

Pour tenter d'inverser cette tendance, les pays concernés doivent adopter des politiques et des plans volontaristes et réalistes. La "bonne gouvernance de l'eau" en constitue le socle. Malgré l'appui de l'aide au développement, les consommateurs et les contribuables locaux sont et resteront les principaux financeurs des services d'eau et d'assainissement. La question du prix abordable de l'eau pour tous doit donc être soulevée partout, dans la plus grande clarté et en toute transparence. La gratuité de l'eau fabrique des exclus : elle profite à ceux qui disposent déjà du service public au détriment de ceux qui ne l'ont pas. En fragilisant les ressources financières des services, elle en compromet la durabilité. Elle est également source de gaspillage. C'est dans cet esprit et grâce à une politique responsable que le Sénégal va atteindre les objectifs du millénaire pour l'accès à l'eau et à l'assainissement.